

**Objet :**

Urville-Nacqueville,

**Taxe Hors Quota Solde 13 %**

le 15 mars 2021

### TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

La réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage introduite par la loi « Avenir Professionnel » du 5 septembre 2018 a modifié les règles applicables à l'ensemble du financement de la formation professionnelle.

Désormais les entreprises doivent verser :

- Une contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance (**CUFPA**) comprenant la contribution FPC et 87 % Taxe Apprentissage.
- Puis un « solde 13% » de la taxe d'apprentissage, directement aux écoles habilitées (figurant sur les listes d'habilitation préfectorales).

La MFR est habilitée à percevoir ce « solde de 13% ». Contre votre règlement, nous vous ferons parvenir un reçu libératoire conformément à la législation en vigueur. Vous pouvez effectuer votre paiement dès à présent, celui-ci devant nous parvenir **avant le 31 mai**.

**CODE UAI : 0142418C MFR de : URVILLE-NACQUEVILLE**

#### Méthode de calcul du « solde 13% » de la TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

⇒ La masse salariale de 2020 X **0,68 % (taxe apprentissage)** X 13% = « Solde 13% »

⇒ Ce solde doit être versé à une école habilitée

Les CFA ne peuvent recevoir directement le « solde 13% ». Seuls les versements en nature à un CFA peuvent se déduire du « solde 13% » (uniquement des matériaux/matériels pédagogiques)

#### ENGAGEMENT DE VERSEMENT

*Votre entreprise (à finaliser)*

Raison sociale **«Nom\_de\_lentreprise»**

SIRET : .....

Adresse : «Voie»

Code Postal : **«Code\_postal»** Ville : **«Commune»**

Contact pour la taxe d'apprentissage : .....

Tel : ..... Mail : .....

**Montant du versement : ..... €**

**Montant versé en don en nature à un CFA (éventuellement) : ..... €**

**MFR LA HAGUE**

6 allée du clocher- Urville-Nacqueville • 50460 LA HAGUE • 02 33 03 59 03 • [mfr.urville@mfr.asso.fr](mailto:mfr.urville@mfr.asso.fr) • [www.mfr-urville.fr](http://www.mfr-urville.fr)

Pour nous permettre de suivre votre contribution, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner ce document dûment complété par mail : [mfr.urville@mfr.asso.fr](mailto:mfr.urville@mfr.asso.fr) ou par voie postale.

**Pour toutes informations complémentaires nous contacter par téléphone au 02 33 03 59 03 (Mme Magali FERRY)**